



RADIO-CANADA
présente

Salon du livre de Montréal

Place Bonaventure 14—19 nov. 2018

ENTRÉE | SORTIE DU MATÉRIEL

ENTRÉE DE MATÉRIEL VERS LE HALL D'EXPOSITION

Tout le matériel d'exposition (boîtes de livres, affiches, etc.) doit parvenir au débarcadère de la Place Bonaventure au plus tôt le lundi 12 novembre. Veuillez aviser votre transporteur, car tout matériel reçu avant cette date sera retourné à l'expéditeur. Vos boîtes doivent être clairement identifiées, porter la mention Salon du livre de Montréal et inclure votre numéro de stand, le nom d'un responsable et son numéro de téléphone. Le matériel sera livré à votre stand le mardi 13 novembre.

Les exposants qui ont loué des stands équipés pourront accéder au Hall d'exposition à compter de midi le mardi 13 novembre, afin d'aménager et de décorer leur stand.

Les exposants qui ont loué des surfaces libres doivent se procurer un laissez-passer du Salon, qui leur donnera accès au Hall d'exposition sur rendez-vous seulement. Vous devez communiquer avec Caroline Lafrance, responsable de l'aménagement, pour obtenir ce rendez-vous au 514 845-2365 ou à carolinelafrance@salondulivredemontreal.com.

PENDANT LE SALON

MANUTENTION DES BOÎTES

Nous vous rappelons que la manutention des boîtes pendant le Salon doit se faire avant l'ouverture ou après la fermeture du Salon et que l'utilisation de chariots sur les tapis est interdite (seul un diable est autorisé). Vous devez avoir quitté le Hall d'exposition dans l'heure qui suit la fermeture du Salon.

SORTIE DE MATÉRIEL

Afin de diminuer les risques de vol, toute sortie de matériel du Hall d'exposition, hormis les ordinateurs portables et les caméras, doit être autorisée par un *Bon de Sortie* signé par Isabelle Chasse. Présentez-vous au *Bureau du promoteur* (niveau 400) avec votre matériel au moment de la sortie. Il est important d'en aviser toutes les personnes susceptibles de sortir du matériel.

SÉCURITÉ DES BIENS DES EXPOSANTS ET DE LEURS EMPLOYÉS

Nous vous incitons à établir vos propres politiques et règles de sécurité et de vigilance assurant entre autres la prévention de vols de livres, d'ordinateurs et de téléphones portables, de sacs à main, de tiroir-caisses, etc. dans votre stand.

SORTIE DE MATÉRIEL DU HALL D'EXPOSITION

Aucune sortie de matériel ne sera permise avant lundi 19 novembre à 15h, heure de fermeture du Salon et *avant l'enlèvement du tapis*. Vous avez jusqu'à minuit pour retirer votre matériel à moins d'une entente avec le Salon. Tout matériel resté sur place après minuit sera déplacé et les exposants concernés devront assumer les frais d'entreposage et de manutention.

La marche à suivre pour la sortie vous sera remise au Salon.

Pour toute question sur ces procédures, veuillez communiquer avec Isabelle Chasse au 514 845-2365 ou par [courriel](#).

Le [plan d'accès](#) au débarcadère est disponible sur notre site Web.